RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta ALSACE SUD GRAND EST

Titre professionnel Gestionnaire de paie (H/F)

Mis à jour le 28 avril 2026

Conditions d'entrée et prérequis

? Être titulaire diplôme de niveau 4 ou niveau équivalent
? Aisance dans l'utilisation des outils bureautiques
? Capacité à la relation et au dialogue
? Respect de la confidentialité exigé
? Appétence pour les travaux de recherche et capacité à travailler de manière autonome
? Projet professionnel validé

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Tout public

Rythme

Alternance

Durée en centre

518 heures

Validation

Titre professionnel Gestionnaire de Paie, de niveau 5 (Bac+2) délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion.
Accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP).

Modalités d'évaluation

Mises en situations professionnelles reconstituées à partir de situations réelles.
Évaluation formative tout au long de la formation.

Objectifs professionnels

Obtenir le Titre professionnel Gestionnaire de paie.
À l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'assurer les activités suivantes :
? Réaliser les travaux de paie à l'aide d'un logiciel dédié
? Vérifier des données en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail applicables
? Effectuer une veille technique sur les évolutions réglementaires et jurisprudentielles
? Effectuer les déclarations sociales.
Le gestionnaire de paie exerce son activité au sein d'un service spécialisé en collaboration avec d'autres professionnels (juristes, informaticiens). Il est en relation avec les services juridiques, ressources humaines, comptabilité et les salariés de l'entreprise. Il traite avec les organismes sociaux (URSSAF, CPAM, caisses de retraite, médecine du travail, inspection du travail) et les sous-traitants (conseils juridiques, experts comptables, sociétés prestataires de services). Il peut exercer dans différents contextes : moyenne ou grande entreprise, société de service de gestion de la paie ou cabinet d'expertise-comptable (pôle social).

Contenu

ENSEIGNEMENT EN CENTRE
CCP 1 – Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie :
Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute / Garantir les calculs des cotisations sociales en paie / Traiter les informations impactant la rémunération nette.
CCP 2 – Valoriser en paie les évènements de la vie professionnelle :
Évaluer les évènements particuliers liés au temps de travail / Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ / Contrôler les données issues du traitement de la paie.
FORMATION EN ENTREPRISE
Elle s'exerce généralement en cabinet comptable, en cabinet ressources humaines/paie, ou dans le service ressources humaines et/ou paie d'une entreprise. Un formateur référent planifie un suivi pour évaluer la progression du stagiaire et identifier les éventuelles difficultés auxquelles il est confronté. Formateur et tuteur définissent ensemble le travail de réflexion et de réalisation qui sera mené par le stagiaire.

Modalités pédagogiques

Animation interactive alternant apports théoriques et pratiques / Travaux de groupe en mode projet / Cours en présentiel & distanciel / Salle informatique équipée du progiciel de paie EBP et d'une suite bureautique / Formation modularisée et individualisée : parcours de formation personnalisé après un positionnement, découpé en modules avec possibilité d'avancer à son rythme. Activités différenciées.

Profil des intervenants

Titre professionnel Gestionnaire de paie (H/F)

Modalités de suivi

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

15

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 37948
- Formacode : 32688
- Code NSF : 315t
- Code ROME : M1501/M1203

Formateurs habilités et expérimentés dans la formation pour adultes.

Les plus

Résultats 2025-2026
Pas de résultats affichés : session en cours

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Réunion d'information collective, test de positionnement, dossier de candidature avec CV et lettre de motivation, et entretien individuel.

Financements possibles

Tarifs
Contrat d'apprentissage : coût contrat (en fonction de l'IDCC) pris en charge par l'OPCO.
Contrat de professionnalisation : 11 €/heure de formation. Prix net de toutes taxes.

Modalités de financement
Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation financés par les OPCO et/ou les employeurs

Poursuite de parcours

Poursuite d'études possible (H/F) : BTS Comptabilité et Gestion, BTS Gestion de la PME, Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, Licence professionnelle Métiers de la GRH.

Débouchés (H/F) : Gestionnaire de paie, Gestionnaire paie et administration du personnel, Collaborateur paie, Gestionnaire RH spécialisé paie.

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA ALSACE SUD (GAS)
- 74 rue de Logelbach
  68000 COLMAR
- contact@greta-alsace-sud.com
- 03 89 22 92 22
- www.greta-alsace-sud.fr/